



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR DES ETUDES PROSPECTIVES DE GEOTHERMIE ET RESEAU DE CHALEUR URBAIN DANS LE CADRE DU DISPOSITIF REGIONAL « STRATEGIE ENERGIE CLIMAT : AIDE AUX ETUDES ».

**DÉCISION N° DM-24-153
EN DATE DU 13 MAI 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que les dépenses objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du dispositif régional « Stratégie Energie Climat : aide aux études » ;

CONSIDÉRANT que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du « Pacte Ecocitoyen 2022-2027 » de la ville ;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de la région d'Ile-de-France une subvention au titre du dispositif d'aide « Stratégie Energie Climat : aide aux études » d'un montant de 14 976,11 € soit 35% du montant hors taxes des dépenses retenues pour cette opération ;

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240513-lmc1H11934H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/05/2024 Date de Publication : 13/05/2024
--